

**COURSE DE LA RHUNE**  
**14 AOUT 2022 – 51<sup>ème</sup> Edition**

**REGLEMENT**

La course de la Rhune est une épreuve individuelle de course à pied en montagne organisée par le club Ascaïn ELGARREKIN.

Elle aura lieu le 14 août 2022 – départ 9 heures sur la place du village.

L'épreuve est ouverte à toutes personnes licenciées ou non à partir de la catégorie juniors (nés en 2003 et 2004).

Pour la catégorie cadets (nés en 2005 et 2006) un parcours de 9km est prévu par le même tracé, aller/retour de la place du village au plateau des 3 fontaines ; départ avec l'ensemble des coureurs à 9 heures.

**INSCRIPTION** : Les inscriptions en ligne ouvriront le 1<sup>er</sup> mai 2022 sur le site

« [www.pb-organisation.com](http://www.pb-organisation.com) » jusqu'au 13 août 18 heures, frais de gestion à la charge du coureur.

15 €uros pour la course principale jusqu'au 7 août inclus, 20 €uros à compter du 8 août et 13 €uros pour la course des cadets.

Le paiement et l'envoi de la photocopie d'une licence ou d'un certificat médical se feront lors de l'inscription sur internet

Aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement pour quelque cause que ce soit.

**ATTENTION** : aucun dossard ne pourra être retiré sans présentation d'une licence FFA-FFTRI-UFOLEP-SFGT (avec la mention course à pied en compétition) FFDME (fédération espagnole en montagne) FFEA (fédération espagnole d'athlétisme) ou d'un certificat médical datant de moins d'un an mentionnant « apte à la course à pied en compétition »

Chaque concurrent devra fixer son dossard avec puce électronique sur le torse, clairement visible.

**Retrait dossards** : le jour de la course à partir de 7 heures du matin sur place, ou le samedi 13 août de 15 heures à 19 heures, salle Bil Toki, derrière la mairie.

**PARCOURS** : La distance du parcours principal est de 12.500 kms aller/retour entre la place du village (alt.25m) et le sommet de la rhune (905m) et pour les cadets 9 kms.

Aller/retour par le même tracé avec demi tour aux Trois Fontaines.

Montée jusqu'au sommet par la route des carrières et le plateau de Miramar et descente par le plateau de Miramar et chemin de Mixelenea.

Ce parcours présente 3 kms de route et 9.500 kms de pistes et de montagne.

Le parcours est intégralement balisé par l'organisateur.

Il est impératif de suivre les chemins tels qu'ils sont balisés, sans couper.

Tous les coureurs s'engagent à respecter l'environnement et à ne jeter aucun déchet sur le parcours.

**Le temps maximum alloué pour la course est de 3 heures, tout concurrent n'ayant pas rejoint l'arrivée dans ce délai ne sera pas classé et considéré hors course. Une barrière horaire est fixée à 1h30 de course aux 3 fontaines à la montée (4.700 km de course)**

**Passé ce délai, le concurrent sera considéré hors course et prié de rejoindre la ligne d'arrivée sous sa propre responsabilité.**

**RAVITAILLEMENT** : Des ravitaillements seront mis en place sur le parcours.

La course aura lieu en semi autonomie, chaque concurrent devra se munir d'une gourde d'eau ou d'un gobelet ; il n'y aura pas de verre sur le parcours.

Un ravitaillement à la montée km 3.3, altitude 360 m, au sommet km 6.6 et en descente, bergerie km 9.7

Ravitaillement complet à l'arrivée

**SECURITE** assurée sur un parcours fermé à la circulation durant 3 heures.

**MATERIEL** : le port de bâtons n'est pas autorisé.

**SERVICE MEDICAL** : à l'arrivée : médecin – infirmière – secouristes de la Croix Rouge – Kinés – défibrillateur sur le parcours : Croix Rouge + médecin et infirmier au sommet.

**Assurance responsabilité civile** Conformément à la loi, l'épreuve est couverte, par le contrat d'assurances de responsabilité civile souscrite par la FFA auprès MAIF, sous le numéro 4121633J.

L'inscription à la course implique l'acceptation pleine et totale du présent règlement et renonce à tout recours contre l'organisation en cas d'accident consécutif à une défaillance personnelle. Les organisateurs se réservent le droit d'apporter toute modification au règlement ci-dessus.

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur.

**Covid 19** Le présent règlement pourra être modifié en fonction des mesures sanitaires en vigueur le jour de la course.

**CHRONOMETRAGE** : chronométrage électronique à puce intégré au dossard, avec pointage intermédiaire au sommet de la Rhune.

**RECOMPENSES** : un classement général sera établi avec temps de passage intermédiaire au sommet de la rhune.

Seront récompensés :

Les 3 premiers masculins au scratch,

Les 3 premières féminines au scratch,

Le premier (ière) de chaque catégorie.

Le premier (ière) de la course cadet.

Chaque participant se verra remettre une dotation.